

FICHE D'ÉCART

Fiche n° 1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : SPI Pharma

Site inspecté : Usine de Septèmes-les-Vallons

Date de l'inspection: 19/12/2018

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

Le 11/12/2018, des rejets d'effluents non conformes (Matières en Suspension) dans le caniveau en sortie d'usine (ruisseau de la Caravelle) ont entraîné une coloration blanche marquée du ruisseau sur une longueur de 20 mètres et des traces blanches sur une longueur de 150 mètres.

Incident signalé par l'exploitant le 14/12/2018 aux services de l'inspection.

Écart aux dispositions de : Article 2 de l'arrêté de prescriptions complémentaires n° 87-181/69-1987A du 21 janvier 1988

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature



DG

EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : *(suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)*

de rejet d'effluents non conformes (NES) qui n'est produit le 11/12/18 de 8h15 à 8h30 a été causé par l'inaction de la vanne de redirection vers le bassin, l'inaction de cette vanne a été causé par la désactivation du turbidimètre AT5410 au sein de l'automatisme. Nous suspectons qu'une erreur humaine soit la cause de cette désactivation. Afin que cet événement ne se reproduise pas, nous avons entrepris les mesures suivantes :

- * Inaction des appareils de mesures (délai immédiat) : Rendre l'inaction de l'AT5410 et des autres appareils associés à la vanne bassin impossible, s'assurer que les seuils sont figés dans l'automate pour empêcher leur modification. Mettre en place une maintenance des données d'actions.
- * Mettre en place une alarme locale en cas d'anomalie de la turbidité et d'un arrêt d'urgence local (révisé 2019)

En mesures correctives nous avons réalisées le nettoyage du caniveau extérieur. Une surveillance accrue a été demandée en attendant la mise en place des actions de correction.

Suites susceptibles d'être données

Écart levé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Commentaires :

L'inspection le :

Fiche soldée le :